

#### FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 25 avril 2025

#### **OBJECTIFS**

- Objectif évaluable : obtenir le Brevet Professionnel Responsable de l'Entreprise Agricole
- Objectif de formation: développer les compétences nécessaires au métier de chef d'entreprise agricole.

# DURÉE / LIEU

1400 h / CFPPAF de Mirecourt

## **DÉBOUCHÉS**

#### Métiers :

- Chef d'entreprise agricole,
- Responsable d'exploitation,
- Responsable d'atelier de production.

taux de présentation à l'examen: 80%

taux de réussite\* : acquis : 63%

en cours d'acquisition: 37%

taux d'insertion professionnelle à 6 mois\*\* : 60%

taux de satisfaction\*\*\* : 75%

\*rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen l'année dernière

\*\* pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail 6 mois après la formation l'année dernière

\*\*\* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année demière)

### **ORGANISATION**

- Formation diplômante de 1400 h :
  - 1120 h en centre
  - 280 h en entreprise (minimum 8 semaines de stage en 7 blocs d'1 à 2 semaines toutes les 4 à 5 semaines)
- Session de septembre à juin
- Diplôme de niveau 4
- RNCP: 38093 (certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE): taux d'insertion global (fiche RNCP): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP): NC
- Date d'enregistrement de la certification : 18/03/2017

# COMPUS DE MIRECOURT

AGRICOLE ET FORESTIER



- Évaluation par UC (Unités Capitalisables)
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)
- Possibilité de faire cette formation en distanciel

## **STRUCTURE**

- Embaucher un salarié
- Vendre un produit en circuit court
- Négocier un financement
- S'investir dans son territoire
- Techniques de production
- 2 UCARE aux choix

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BPA...)
  minimum
- Avoir un projet professionnel sérieux et motivé
- Satisfaire à l'entretien de recrutement
- Avoir 12 mois ou plus d'expérience professionnelle à temps plein
- Contacter une des responsables de formation :
  - Mme FALCOZ
  - Mme FALLOT
- Personne en situation de handicap: contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- Bâtiments accessibles aux PMR

**CFPPA** de Mirecourt

22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01 cfppa.mirecourt@educagri.fr

www.campusdemirecourt.fr

## CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE\*

\* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif: de 12 500 à 14 000€

#### Salariés:

 Financements et/ou rémunération possibles par son fonds d'assurance formation (ex : OCAPIAT, Transition Pro, CPF )

#### Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunération possibles par France Travail
- Opération financée par la Région Grand Est
- Rémunération possible par la Région Grand Est





## ATOUTS DE LA FORMATION

- Diplôme national de niveau 4 qui permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole
- Programme de formation adapté en fonction des compétences du candidat et de son projet professionnel
- Cours réalisés en situation d'apprentissage
- Visites d'exploitation

COMPUS

DE M!RECOURT

AGRICOLE

ET FORESTIER



**CFPPA** de Mirecourt

22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01 cfppa.mirecourt@educagri.fr

www.campusdemirecourt.fr